

DISPOSITIFS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AGENTS DE L'ÉTAT

DISPOSITIF DE FORMATION PERSONNELLE À L'INITIATIVE, DE L'AGENT

- Congé de formation professionnelle
- Congé pour bilan de compétences
- Congé pour VAE
- Congé de transition professionnelle pour certains agents
- Congé de transition professionnelle en cas de restructuration

DISPOSITIF AU SERVICE DE LA CARRIÈRE DES AGENTS

- Plan de formation
- Période de professionnalisation
- Bilan de compétences
- Période d'immersion professionnelle

DISPOSITIF LIÉ À UN MANDAT OU UNE FONCTION

- Congé pour formation syndicale
- Formation des membres du comité social d'administration
- Congé de formation « cadres et animateurs pour la jeunesse »

DISPOSITIF DESTINÉ À METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

- Compte personnel de formation (voir Fiche 25-10)

DISPOSITIF AU SERVICE DE LA PROMOTION INTERNE

- Préparation aux examens et aux concours
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)



DISPOSITIFS